

Image not found or type unknown



fil du voisin planté sur mon mur ext. à l'étage

Par **abeille83**, le **26/03/2015 à 18:25**

Bonjour,

J'ai un petit problème avec le voisin qui à fait tenir son fil de support de sa veranda sur la partie de mon mur à l'étage qui donne sur ma plate-forme et qui fait valoir le droit de 25 cm et de ce fait à fissuré le mur intérieur et cloqué la peinture.

Merci de votre réponse.

Par **moisse**, le **26/03/2015 à 18:43**

Bonsoir,

[citation] qui fait valoir le droit de 25 cm [/citation]

Quel est donc ce droit ?

J'en déduis que le mur est mitoyen et qu'il est épais de 50 cm.

Est-ce le cas ?